



Projet Pédagogique ÉTÉ 2025

Du 07 JUILLET AU 08 AOUT 2025

...COMÉDIE MUSICALE...

Direction du 07/07 au 18/07

DRUON Audrey
B.A.F.D stagiaire

Direction adjointe :

BERTRAND Léa
B.A.F.D stagiaire

Direction Adjoint :

FOURNIER Christopher
B.A.F.D

...L'ART DANS TOUS SES ÉTATS...

Direction du 21/07 au 08/08

BERTRAND Léa
B.A.F.D stagiaire

Direction adjointe :

DRUON Audrey
B.A.F.D stagiaire

Direction Adjoint :

FOURNIER Christopher
B.A.F.D

N° organisateur : 051ORG0104
N° de déclaration : n° 0510104CL000124-24-J01
n° 0510104CL000124-24-A01

Sommaire

Introduction	P3
L'organisateur	P3
Le lieu d'implantation de la structure et ses horaires d'ouverture	P3
Rappel des intentions éducatives de l'organisateur	P4
Les objectifs	P5-6-7
Les locaux et les différentes infrastructures	P7
La restauration collective	P7
Le public accueilli	P8
L'équipe d'encadrement	P9
a) Le rôle de chacun	P10
b) Modalités de fonctionnement	P11
La journée type	P12
Les activités et le matériel	P12
La sécurité	P13
Taux d'encadrement	P13
Le règlement intérieur	P14
Le budget	P14
Les inscriptions	P14
La communication	P14
L'évaluation	P15-16
La grille d'évaluation	P17
La grille d'auto évaluation	P18
Annexes	



Introduction

Les accueils de loisirs sont des structures de loisir éducatif pour les enfants. Ils sont mis en place afin de répondre à un besoin de garde mais aussi pour permettre aux enfants de pratiquer des activités diversifiées, de faire des rencontres et se socialiser.

C'est un accueil de proximité qui doit être synonyme de plaisir, de partage, de jeux. Il doit permettre à l'enfant de grandir et s'épanouir.

L'organisateur



Ville de Châlons-en-Champagne
Place Foch - Hôtel de ville
51 022 Châlons-en-Champagne Cedex
☎ : 03 26 69 38 00 (Standard)

+ chalonsenchampagne.fr



Le lieu d'implantation de la structure et ses horaires d'ouverture

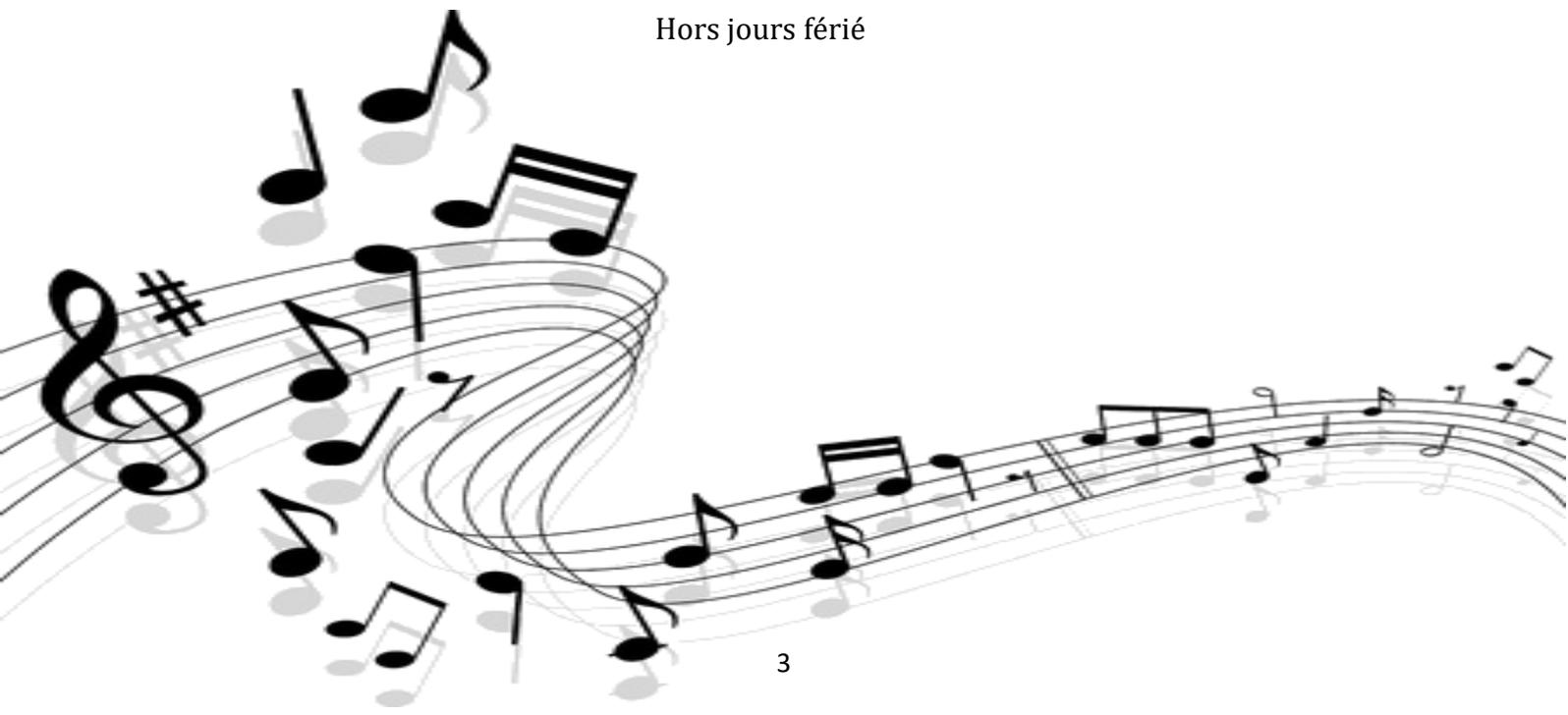
Centre Social et Culturel Vallée Saint-Pierre
13 rue Jean-Sébastien Bach
51 000 Châlons-en-Champagne
03 26 68 38 24 (Standard)

L'accueil de loisirs du CSC Vallée Saint-Pierre sera proposé

Du lundi 07 Juillet au vendredi 08 Août 2025

De 8 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi.

Hors jours férié



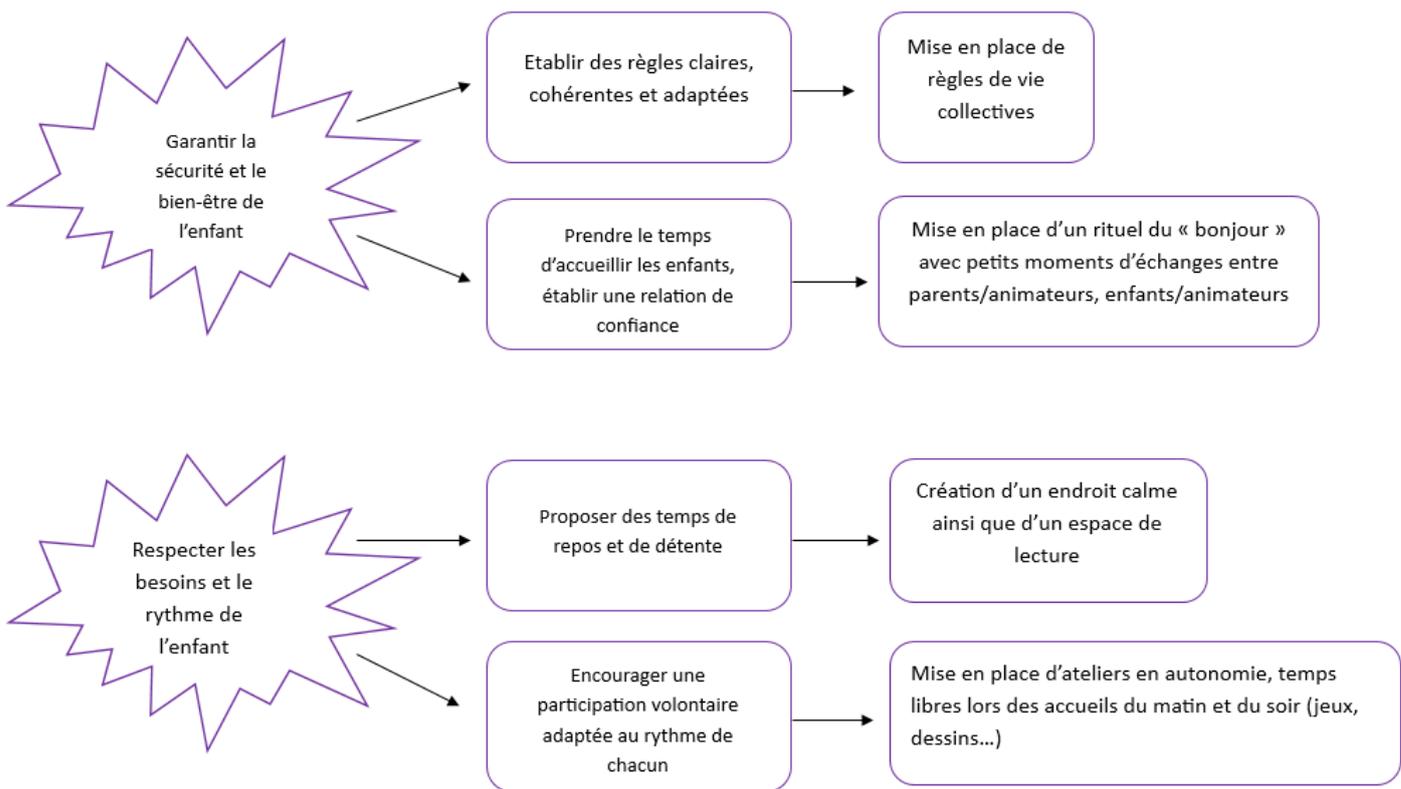
Rappel des intentions éducatives de l'organisateur

- 1- Assurer un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants
- 2- Favoriser l'autonomie, la mobilité et l'apprentissage de la citoyenneté
- 3- Développer le goût d'apprendre, d'apprendre autrement et la réussite éducative
- 4- Accompagner le développement de l'enfant et du jeune dans toutes ses dimensions dans le cadre de parcours éducatifs cohérents.



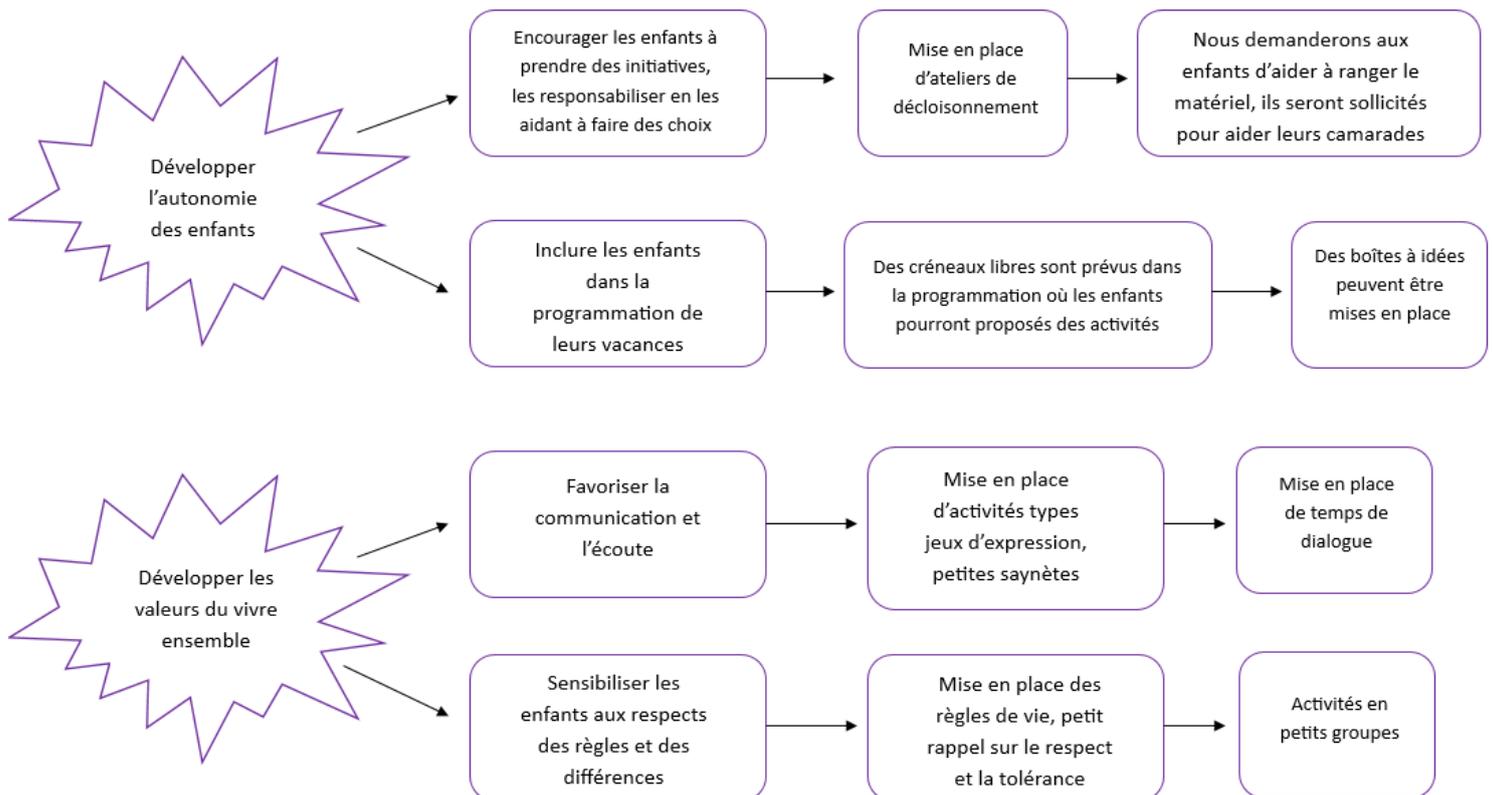
Les objectifs

OBJECTIF N° 1 : Assurer un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants



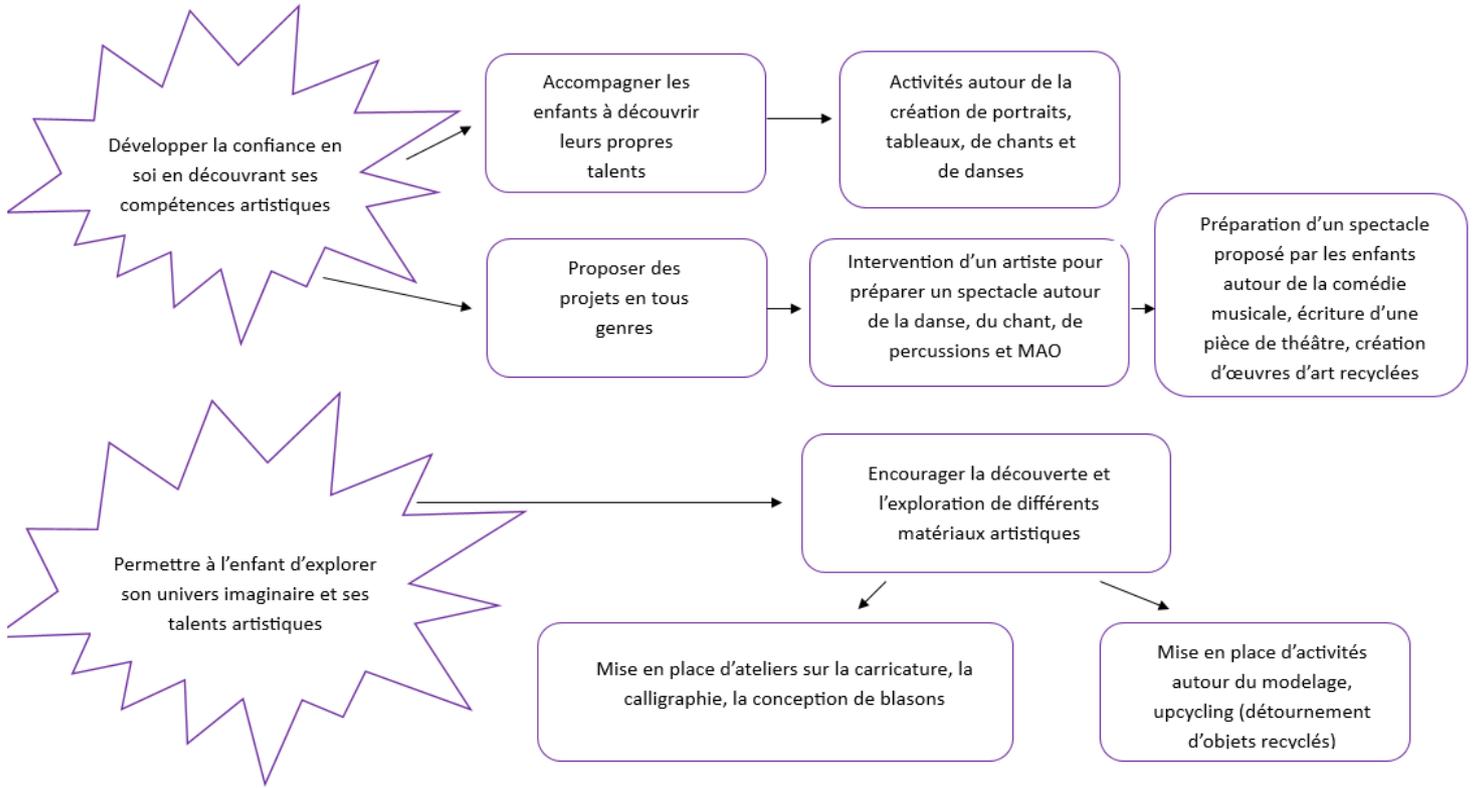
Evaluation : Les enfants se sentent-ils en sécurité ? Ont-ils établi une relation de confiance pendant l'accueil de loisirs ? Respectons-nous leurs besoins ?

OBJECTIFS N°2 : Favoriser l'autonomie, la mobilité et l'apprentissage de la citoyenneté



Evaluation : Les enfants deviennent-ils autonomes ? Les enfants font-ils preuve de respect, tant envers les autres que vis-à-vis des lieux ?

OBJECTIFS N°4 : Accompagner le développement de l'enfant et du jeune dans toutes ses dimensions dans le cadre de parcours éducatifs cohérents



Évaluation : Les enfants ont-ils gagné en assurance ? Ont-ils élargi leur horizon grâce aux activités artistiques proposées ?

Pour répondre à nos objectifs pédagogiques voici certaines activités que nous avons mis en place :

🌀 Développer la confiance en soi en découvrant ses compétences artistiques : pour cela nous avons organisé des sorties à la médiathèque Georges Pompidou dans le but d'assister à une initiation à la calligraphie ainsi qu'à une initiation à la caricature en se rendant à la Duduchothèque. Les enfants auront l'occasion de découvrir une forme d'art inhabituelle pour eux, ainsi que du matériel artistique spécifique qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser.

Nous avons aussi choisi de faire intervenir Stéphane Brossais (Urban Arts) pour une intervention artistique dans le but de créer un spectacle en fin de centre. Les enfants vont pouvoir se découvrir pleins de talents car Stéphane va les initier à la danse, au chant, à la percussion mais aussi leur faire découvrir de nouvelles possibilités artistiques avec le MAO qui est une forme de création musicale en qui intègre des outils informatiques.

🌀 Encourager les enfants à apprendre en jouant : une sortie au Musée des Beaux Art et d'Archéologie est prévue avec une chasse au trésor à la clé préparée par la médiatrice.

🌀 Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant : pour cela des activités ont été mises en place par l'équipe d'animation tels que « poterie africaine », « tableau empreinte main », « land art » etc... Les enfants vont pouvoir s'exprimer à travers ses activités.

☀️ Développer l'autonomie des enfants : pour cela nous souhaitons inclure les enfants dans la programmation de leurs vacances et qu'ils soient libre de choisir, avec l'aide de leurs animateurs/trices, une fois par semaine leurs propres activités dans la limite du réalisable. Des ateliers culinaires ont été organisés pour chaque groupe d'enfants, afin de leur faire découvrir une diversité de saveurs tout en développant leur autonomie et leur sens des responsabilités.

→ Des sorties ont été programmées afin d'offrir aux enfants des moments de plaisir et de divertissement, tout en enrichissant leur expériences collectives (Parc de jeu Kidoom, la Comète, la piscine, le lac du Der).

→ Nous allons proposer une passerelle entre le secteur jeunesse du CSC Vallée Saint-Pierre et le secteur enfance du CSC Vallée Saint-Pierre en favorisant la mise en place d'activités proposées comme une sortie à Witry-les-Reims avec notre partenaire Innov'team, un bowling, le lac du Der et l'Accro Der.

Les locaux et les différentes infrastructures

L'accueil de loisirs se déroulera dans les locaux du Centre Social et Culturel, l'école maternelle et le gymnase de la Vallée Saint Pierre qui sont des propriétés de la ville de Châlons-en-Champagne.

Ils permettent d'avoir des salles aménagées pour les enfants :

- La salle petite enfance dédiée aux 3 - 5 ans avec des espaces aménagés.
- La salle de « réunion » sera dédiée aux 6 - 7 ans
- la salle du Contrepoint sera dédiée aux 8-9 ans
- La salle Polyvalente sera dédiée au 10-13 ans
- La salle de la régie sera mise en disposition de tout le monde en tant que salle complémentaire



Les infrastructures extérieures :

Nous favorisons l'utilisation du gymnase, des installations de proximité, notamment les espaces verts (parc ombragé) et le city stade.

La restauration collective

La restauration collective a lieu à la cantine de l'école maternelle Vallée Saint-Pierre. Afin de l'adapter à tous, nous installons des tables et des chaises pour les plus grands le 1^{er} jour de l'accueil de loisirs et nous désinstallons le tout le dernier jour de l'accueil de loisirs.

Le service éducation de la mairie met à disposition un agent de réchauffe qui joue un rôle crucial dans la gestion des repas. Cet agent est responsable de réchauffer les plats, de veiller à la bonne organisation des repas et d'assurer l'entretien de la salle de restauration.

Les repas sont des temps conviviaux. C'est une occasion pour les enfants de se retrouver, d'échanger et d'être dans le partage. C'est essentiel pour renforcer les liens entre eux et ainsi favoriser le développement social. De plus, les animateurs/trices sont chargés de veiller à ce que chaque enfant goûte et mange à satiété, tout en s'assurant du bon déroulement du repas dans un climat calme, agréable et dans le respect de tous.





Le public accueilli

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, les enfants doivent être âgés de 3 ans révolus et nous les accueillons jusqu'à 13 ans.

Nous proposons également un accueil inclusif pour des enfants porteurs de handicap et à besoins spécifiques. Pour cela nous engageons 1 animateurs par enfant ayant nécessitant cet accueil.

Il est facilité grâce à l'équipement de la structure en sanitaires adaptés ainsi que de sa configuration de plein pied.

La direction acceptera l'accueil si les moyens humains sont suffisants, si les compétences des animateurs/trices le permettent et si nous pouvons garantir la sécurité de l'enfant.



L'équipe d'encadrement

Equipe de direction :

FOURNIER	Christopher	BAFD	Directeur adjoint du 7/07 au 8/08
DRUON	Audrey	BAFD STAGIAIRE	Directrice du 7/07 au 18/07 Directrice adjointe du 21/07 au 8/08
BERTRAND	Léa	BAFD STAGIAIRE	Directrice adjointe du 7/07 au 18/07 Directrice du 21/07 au 8/08

Equipe d'animation :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Diplôme</u>	<u>Fonction</u>
NOISETTE	Maude	BAFA	Animatrice du 28/07 au 4/08
DOYEN	Stéphane	BAFA	Animateur du 7/07 au 8/08
CUGNOT BLANCHIN	Sixtine	BAFA	Animatrice du 7/07 au 01/08
DEMANGEOT	Inès	BAFA	Animatrice du 7/07 au 25/07
LE FORESTIER	Sébastien	BAFA	Animateur du 7/07 au 01/08
MERLIER	Mathilde	BAFA	Animatrice du 7/07 au 8/08
SARAZIN	Dorian	BAFA	Animateur du 7/07 au 11/07 et du 21/07 au 8/08
BROSSAIS	Stéphane	BAFA	Intervenant extérieur Du 4/08 au 8/08 les après-midis
MOMBRIN	Aroquiamarie	BAFA	Animatrice du 7/07 au 18/07 et du 4/08 au 8/08
ECHAUBARD	Mathis	BAFA	Animateur 21/07 au 8/08
LEGRAND	Nikita	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 7/07 au 18/07
GIROD	Iris	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 14/07 au 8/08
TOURNIAIRE	Nathan	BAFA STAGIAIRE	Animateur du 21/07 au 8/08
CIUPA	Amandine	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 28/07 au 8/08
BOUFFLERS	Mélissa	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 7/07 au 01/08
CHEVALLOT	Anna	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 7/07 au 25/07
MARA	Mariam	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 7/07 au 11/07
VARLET	Jeanne	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 21/07 au 1/08
FRANCOIS	Séverine	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 7/07 au 18/07
BEN AMAR	Samah	BAFA STAGIAIRE	Animatrice du 21/07 au 8/08

Autres fonctions :

Nom	Prénom	Fonction
KOUCHANE	Aurélie	Secrétaire
KHIARI	Zohra	Agent technique
ANDREOLI	Sandrine	Agent de réchauffe
COLLET	Nathalie	Agent de réchauffe



a) Le rôle de chacun

➤ La directrice et son adjointe :

- ✓ Veillent à la mise en application du PE et du PP,
- ✓ Élaborent le PP et les programmes avec l'équipe,
- ✓ Procèdent au recrutement des animateurs,
- ✓ Accompagnent, guident, conseillent l'équipe, procèdent aux évaluations de l'équipe, gèrent les éventuels conflits au sein de l'équipe, gère les éventuelles absences et le remplacement des animateurs,
- ✓ Veillent à la sécurité de tous (enfants et animateurs) en anticipant les dangers potentiels,
- ✓ Effectuent les réservations auprès des prestataires, des partenaires et de la restauration collective,
- ✓ Assurent le suivi budgétaire en lien avec la responsable et la secrétaire et leur transmettent les factures,
- ✓ Accueillent les familles, communiquent avec elles, les rassurent et les tiennent informées de toute difficulté rencontrée avec leur enfant,
- ✓ Veillent aux bonnes relations avec les différents partenaires,
- ✓ Établissent le bilan de fin de centre avec l'équipe.
- ✓ Veillent à l'entretien des locaux et du matériel.

➤ Les animateurs/trices :

- ✓ Préparent en amont les programmes d'activités en cohérence avec le projet pédagogique ainsi que la thématique.
- ✓ Assurent la mise en place des activités, animations et sorties,
- ✓ Participent à l'élaboration du PP en concertation avec la direction,
- ✓ Définissent avec les enfants les règles de vie du centre en accord avec le règlement intérieur,
- ✓ Veillent à la sécurité des enfants mis sous leur responsabilité
- ✓ Veillent au respect du rythme de chaque enfant,
- ✓ Informent immédiatement la direction en cas d'incident majeur,
- ✓ Doivent avoir une tenue correcte et en adéquation avec les activités qu'ils proposent aux enfants,
- ✓ Doivent avoir un comportement de référence auquel l'enfant peut s'identifier,
- ✓ Rangent correctement la régie.
- ✓ Veillent à l'entretien des locaux

➤ Les assistants sanitaires :

- ✓ La direction se charge du suivi sanitaire durant tout le temps de l'accueil de loisirs.
- ✓ Vérifie les dossiers médicaux des enfants (vérifie sur chaque sanitaire, les allergies...),
- ✓ Effectue le suivi des trousseaux à pharmacie et en assure le réapprovisionnement (en lien avec le service hygiène et santé),
- ✓ Rempli les déclarations d'accidents en cas d'accident grave et effectuent le suivi avec le service DRH.



b) Modalité de fonctionnement de l'équipe

- **Pause :** Concernant les temps de pauses des animateurs/trices, elles seront organisées pendant la période du midi entre 12H et 14H. Le bon fonctionnement de la cantine sera une priorité durant ce temps. Les animateurs/trices d'un même groupe ne peuvent en aucun cas prendre leur pause en même temps, pour des raisons évidentes de sécurité. De plus, au moment de sa pause, l'animateur/trice devra s'assurer que la situation le permet et en avvertir son binôme.
- Une salle de pause (loge salle de spectacle) peut être mise à disposition pour être au calme et en toute intimité. Aucun enfant n'est autorisé à y entrer. Un espace extérieur dans l'enceinte du CSC est également mis à disposition (derrière la salle famille ainsi que derrière le bureau de la direction).
- Pause à caractère spécifique (besoin de fumer/vapoter ou attente d'un appel important) avec l'accord de la direction et sans mettre son binôme en difficulté, il est tout à fait possible de prendre un temps de pause si l'animateur/trice en ressent le besoin. La direction se met à disposition de toute demande et prendra le relais en attendant que l'animateur/trice revienne. Nous rappelons également qu'il est strictement interdit de fumer à l'intérieur et aux abords des locaux du CSC Vallée Saint Pierre, ainsi qu'en présence des enfants.
- **Téléphone portable :** Les téléphones portables sont tolérés mais doivent être utilisés pour un usage professionnel uniquement. En cas de débordement, la direction se réserve le droit d'intervenir et de prendre les mesures appropriées.
- **Les déplacements :** ils se font toujours accompagnés de 2 animateurs/trices minimum, l'un à l'avant du groupe, l'autre à l'arrière. Il est indispensable de sortir avec une trousse de secours, les fiches sanitaires qui seront remises aux secours si nécessaire et une fiche de sortie avec un deuxième exemplaire dans le bureau de la direction. Les animateurs/trices doivent compter les enfants avant le départ et au retour de chaque sortie. Les enfants peuvent être amenés à se déplacer à pied, en minibus (ville ou location) et en car de location STDM.
- **Le comportement :** L'ensemble de l'équipe se doit d'être exemplaire vis-à-vis du public accueilli. La tenue vestimentaire doit être adaptée au travail d'animateur/trice. Chacun aura un langage correct et approprié quelles que soit les circonstances (savoir se maîtriser).
- **Les réunions :** Elles sont importantes et obligatoires. Elles régissent le bon fonctionnement du centre, favorisent la cohésion de groupe, permettent l'échange et la communication.



La journée type

- 8H00 à 9H00 : Accueil échelonné des enfants et parents : rituel du bonjour, temps calmes encadrés par les animateurs/trices, jeux de société, lecture d'histoires, coloriage.
- 9H00 à 11H30 : Activités (variées pour les 3-5ans), rangement et nettoyage.
- 11H30 à 11H45 : Comptage des enfants et déplacement vers la restauration scolaire
- 11H45 à 13H15 : Repas (2 services)
- 13H15 à 14H00 : Jeux libres dans le parc à côté du CSC sous la supervision des animateurs/trices
- 14H00 à 14H30 : Temps calmes, coin lecture, jeux
- 14H30 à 16H30 : Activités, rangement
- 16H30 à 17H00 : Goûter
- 17H00 à 18H00 : Activités éducatives encadrées par les animateurs/trices (coin lecture, jeux de société, jeux traditionnels...) dans les différentes salles du CSC en attendant le retour des parents. Une partie des enfants ont la possibilité de repartir seuls à 17H00 avec autorisation écrite des parents
- 17h45 à 18h00 : rangement de chaque salle d'activités et vaisselle du goûté

Il est essentiel que les animateurs soient préparés en amont de l'ouverture du centre social pour garantir le bon déroulement des activités.

Les activités et le matériel

Les activités manuelles : Il s'agit de permettre aux enfants de créer, de développer leur imagination à travers des activités telles que l'art visuel, la peinture, les fresques... c'est également, les laisser créer de leurs propres mains quel qu'en soit le résultat (ne pas faire à leur place).

Les activités sportives : Elles permettent aux enfants de développer leur coordination, leurs capacités physiques, d'apprendre à se dépasser mais aussi à respecter les limites de son corps. C'est l'occasion, pour les animateurs/trices, de leurs faire découvrir de nouveaux sports. Ces animations permettent également d'inculquer des valeurs de respect et de fairplay mais aussi d'apprendre la notion de la frustration.

Les sorties pédagogiques : C'est permettre aux enfants de vivre des vacances ludiques tout en apprenant en leur donnant accès à des activités plus culturelles.

Les animations dites « de consommation » : elles sont limitées, encadrées et permettent l'accès aux loisirs pour l'ensemble des enfants participant à l'AL.

Le matériel pédagogique : il est à disposition des animateurs, dans la régie, pour la mise en place des différentes activités. Il est demandé aux animateurs/trices de bien ranger le matériel et de le nettoyer. Il est éducatif de faire participer les enfants au nettoyage de leur salle (dans la mesure du possible). Le matériel dangereux ne doit pas être laissé à la portée des enfants
Lors des réunions de préparation, il appartient aux animateurs/trices de faire remonter leurs besoins en matériel auprès de la direction.

La sécurité

Le directeur et l'ensemble de l'équipe ont l'obligation d'assurer la sécurité affective, physique et morale des mineurs dont ils ont la responsabilité. Il faut faire preuve de bienveillance en proposant un cadre de vie où l'enfant a une place qui lui est propre. De plus, l'équipe d'animation (direction et animateur/trice) travaillera ensemble pour que chaque enfant puisse se sentir estimé, respecté et en sécurité.

En ce qui concerne les locaux, la commission de sécurité émet un avis favorable quant à l'accueil du public.

De plus pendant les vacances les animateurs/trices et la direction veilleront à la météo et prendrons en compte les mesures à suivre en cas par exemple de forte chaleur ou de pluie :

- Demander des tenues vestimentaires adaptées aux parents (casquette, gourde...)
- Hydrater les enfants régulièrement,
- Aménager les activités en fonction de la météo.

...Les incontournables...

- Ne jamais laisser les enfants seuls, sans surveillance.
- Le matériel doit toujours être adapté à l'enfant.
- Aucune manipulation de matériel dangereux par les enfants, sans surveillance d'un animateur/trice.
- Connaissance du nombre d'enfants dans chaque groupe.
- Toujours avoir les fiches sanitaires et la trousse de secours en cas de sortie extérieure (même à proximité).
- Prévenir immédiatement la direction en cas d'incident.
- Aucun médicament ne peut être donné aux enfants.
- Remplir la fiche infirmerie (armoire à pharmacie dans le bureau de direction).

Taux d'encadrement

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



TAUX D'ENCADREMENT DES BAINADES

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



UN ANIMATEUR OBLIGATOIREMENT PRÉSENT DANS L'EAU
POUR CINQ MINEURS

POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



UN ANIMATEUR DE PRÉFÉRENCE PRÉSENT DANS L'EAU
POUR HUIT MINEURS

Le règlement intérieur

Chaque famille reçoit, lors de la confirmation d'inscription, un règlement intérieur.

Le budget

Il est géré par les directeurs et ses adjoints. Nous avons un budget annuel qui est ventilé sur chaque période de vacances.

Les inscriptions

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant directement auprès des Centres Sociaux et Culturels, au service des formalités administratives de la mairie ou en ligne sur leur espace citoyen. Pour ce faire, les familles doivent avoir une carte famille à jour.

Les services municipaux travaillent ensemble sur la gestion des inscriptions sur les accueils de loisirs.

La communication

- Avec les parents : Le planning de l'accueil de loisirs est donné aux familles, il est affiché à la porte de chaque salle et également disponible sur le site des centres sociaux et culturels de Châlons-en-Champagne. Lors des sorties, des flyers peuvent être distribués aux parents. L'équipe de direction ou d'animation fera un retour aux parents chaque soir sur le déroulement de la journée.
- Avec les enfants :
 - Prendre le temps d'échanger avec les enfants,
 - Être à l'écoute et disponibleCeci afin de connaître le ressenti de l'enfant, de savoir ce qui lui a plus ou non. Apprendre à connaître l'enfant. Aussi d'identifier d'éventuelles problématiques
- Au sein de l'équipe : Les échanges entre les animateurs/trices, et entre les animateurs/trices et la direction, sont importants pour assurer le bon fonctionnement de l'AL. Elle permet :
 - Une meilleure organisation des activités,
 - De désamorcer les conflits,
 - De favoriser la cohésion de groupe.



Il est rappelé aux animateurs/trices que **s'ils sont témoins d'un fait qui peut porter atteinte au bon fonctionnement de l'accueil, ils sont tenus d'en informer la direction dans les plus brefs délais.**

L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique :

L'évaluation est une étape importante car c'est grâce à elle que l'on pourra faire mieux. Évaluer, c'est mesurer les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus. Cela nous permettra par la suite de réguler ou réajuster nos orientations initiales.

Elle repose sur :

- La participation active des différents acteurs,
- La satisfaction des parents et des enfants,
- Ce que l'on a apporté aux enfants (savoir-faire, savoir-être, savoirs)
- La mise en évidence de problématiques rencontrées.



Tranche d'âge	Critère d'évaluations du projet pédagogique					
	Les enfants se sentent-ils en sécurité ?	Les enfants ont-ils établi une relation de confiance pendant l'accueil de loisirs ?	Les enfants deviennent-ils autonomes ?	Les enfants sont-ils respectueux d'eux même, d'autrui ainsi que des lieux ?	Les enfants ont-ils gagné en assurance ?	Les enfants ont-ils élargi leur horizon grâce aux activités artistiques proposées ?
3-5 ans						
6-7 ans						
8-9 ans						
10-13 ans						

L'évaluation du projet se fera tout au long des vacances par les animateurs/trices et l'équipe de direction.

Nous serons satisfaits si au moins 50 % des enfants arrivent à atteindre 3 critères d'évaluations sur les 6 critères proposés.



L'évaluation des animateurs/trices :

De plus, il y a également l'évaluation et l'accompagnement de nos stagiaires BAFA, il est essentiel pour garantir leur développement professionnel et la qualité de leurs activités. Nous accompagnons nos stagiaires à chaque instant tout au long des vacances pour leur permettre d'évoluer, progresser et ainsi leur donner confiance dans les actions qu'ils mèneront. Pour cela quelques outils seront à leurs dispositions comme des fiches d'auto évaluations et une grille d'évaluation.

Dès les premiers jours de l'ACM, le stagiaire sera reçu par l'équipe de direction pour lui donner des objectifs à atteindre tout au long de son stage et ainsi lui rappeler qu'il peut nous solliciter ainsi que leurs collègues animateurs/trices à tout moment. Un point sera fait en milieu et fin de stage pour conclure l'évaluation. La direction s'engage à être présente lors des activités d'évaluations des stagiaires afin de leurs fournir des retours constructifs, ils pourront ainsi mettre en pratique leurs compétences acquise lors de leur formation BAFA.

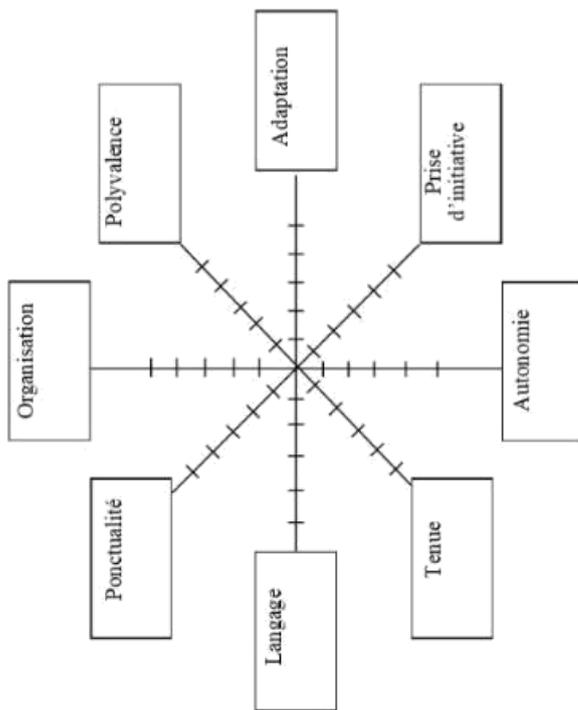


Grilles d'évaluation

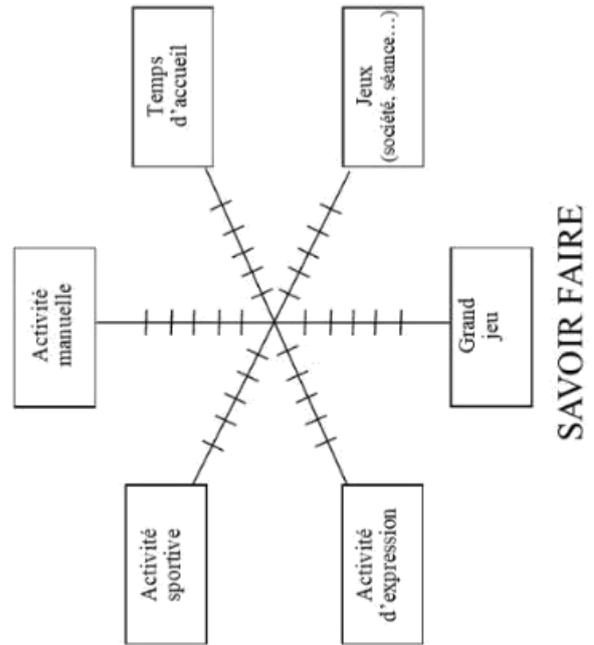
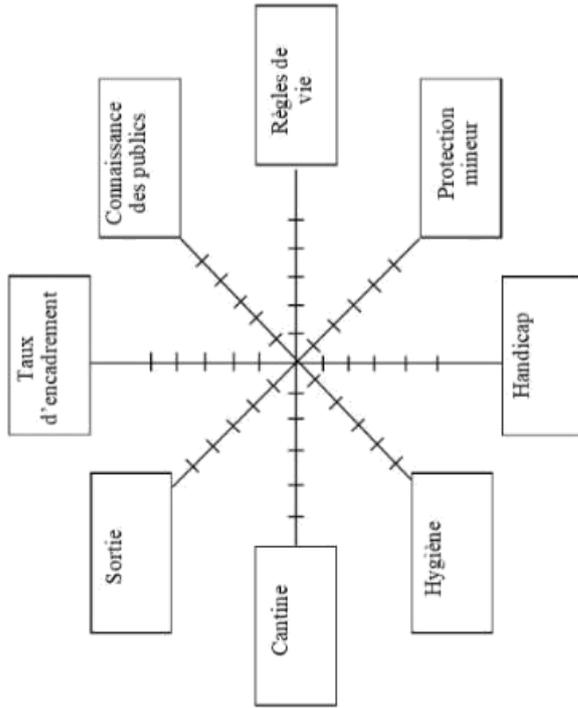
	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Ne sais pas
Savoir				
Les différents taux d'encadrement <ul style="list-style-type: none"> • En activité • En baignade • En sortie extérieure 				
Respecter le rythme de l'enfant (âge, fatigue)				
Connaître les bases du Projet Pédagogique				
Savoir - faire				
Mettre en place une activité dans son intégralité <ul style="list-style-type: none"> • Préparation • Explication • Réalisation • Rangement • Nettoyage 				
Proposer des activités innovantes				
Adapter son activité a différentes tranches d'âge				
Adapter son activité en fonction : <ul style="list-style-type: none"> • De la météo • De la zone géographique • Etc. 				
Ecouter et intégrer les enfants dans les choix d'activités				
S'investir de façon active dans la vie d'équipe <ul style="list-style-type: none"> • Donner des idées • Participer aux différents temps de réunion 				
Communiquer <ul style="list-style-type: none"> • Avec les parents • Avec les enfants • Avec les animateurs • Avec la direction 				
Savoir – être				
Être ponctuel				
Avoir une tenue adaptée à l'activité proposée				
Avoir un langage approprié				
Respecter le matériel mis a disposition				
Prendre des initiatives				

Fiche d'auto-évaluation des animateurs/trices

SAVOIR ETRE



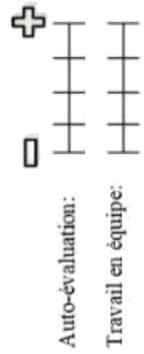
SAVOIR



SAVOIR FAIRE

NOM/.....

PRENOM/.....



Intitulé de l'activité

.....



Tranche d'âge

.....

Durée de l'activité

.....

Déroulé de l'activité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Matériels

-
-
-
-
-
-
-
-

Objectifs pédagogiques

-
-
-
-
-